

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: **Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection**
- Code du produit: 11931, 11932/11933, 11934/11935, 11936, 11967

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles. Imprégnation protectrice

### Emploi de la substance / de la préparation

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur: R&D GmbH (Slate-Lite), Boschstraße 12, D-53359 Rheinbach Tel. +49(0)2226-8957757  
e-mail info@slate-lite.com

- Service chargé des renseignements: Laboratoire

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: (GIZ Nord) +49 0551 - 19240 (24 Std.)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Garder sous clef.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

- Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

### Nom du produit: Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS08

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics  
Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics  
Hydrocarbons, C11-C14 isoalkanes, cycloalkanes, <2% aromatics

· Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **2.3 Autres dangers**

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

Numéro CE: 918-167-1 Reg.nr.: 01-2119472146-39-xxxx	Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics ⚠ Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 4, H413	25-50%
Numéro CE: 920-901-0 Reg.nr.: 01-2119456810-40-xxxx	Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics ⚠ Asp. Tox. 1, H304	12,5-25%
Numéro CE: 927-285-2 Reg.nr.: 01-2119480162-45	Hydrocarbons, C11-C14 isoalkanes, cycloalkanes, <2% aromatics ⚠ Asp. Tox. 1, H304	12,5-25%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	<12,5%

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit: Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection**

(suite de la page 2)

CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60-xxxx	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-5%
CAS: 64741-65-7 EINECS: 265-067-2 Numéro index: 649-275-00-4 Reg.nr.: 01-2119472146-39	naphta lourd (pétrole), alkylation   Aquatic Chronic 4, H413	1-5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.  
Position et transport en position latérale stable.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine  
 Etourdissement  
 Vertiges  
 Nausées  
 Troubles gastro-intestinaux  
 Crampes  
 Risque d'incidents respiratoires.

#### · Risques

#### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.  
 En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.  
 Surveiller la tension artérielle.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### · 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
 Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:  
 Monoxyde de carbone (CO)

#### · 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.  
Porter un vêtement de protection totale.
- Autres indications Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.  
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit:** Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 3)

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.  
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.  
Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.  
Ne conserver que dans le fût d'origine.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
Ne pas stocker avec les aliments.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit:** Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 4)

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**123-86-4 acétate de n-butyle**

VME Valeur momentanée: 940 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm  
Valeur à long terme: 710 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

**34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

VME Valeur à long terme: 308 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm  
risque de pénétration percutanée

· DNEL

**123-86-4 acétate de n-butyle**

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	3,4 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	7 mg/kg bw/day (ARB)
		3,4 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	960 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		859,7 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	480 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		102,34 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

**34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	1,67 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	65 mg/kg bw/day (ARB)
		15 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	310 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		37,2 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

· PNEC

**123-86-4 acétate de n-butyle**

PNEC (wässrig)	35,6 mg/l (KA)
	0,018 mg/l (MW)
	0,18 mg/l (SW)
	0,36 mg/l (WAS)
PNEC (fest)	0,0903 mg/kg Trockengew (BO)
	0,0981 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,981 mg/kg Trockengew (SWS)

**34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

PNEC (wässrig)	4.168 mg/l (KA)
	1,9 mg/l (MW)
	19 mg/l (SW)
PNEC (fest)	2,74 mg/kg Trockengew (BO)
	7,02 mg/kg Trockengew (MWS)
	70,2 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

### **Nom du produit:** Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 5)

#### · **8.2 Contrôles de l'exposition**

· Equipement de protection individuel:· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.

Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparation protectrice résistant aux solvants.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre AX

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après chaque nettoyage utiliser des crèmes d'entretien, pour une peau très sèche une pommade grasse.



#### Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

FRAPANTOL (<http://ww.stoko.com>)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

### Nom du produit: Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 6)

- Matériau des gants Caoutchouc nitrile  
Caoutchouc fluoré (Viton)  
Butylcaoutchouc  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux  $\leq 1$ , 30 min  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile  
Camatril (KCL, Art\_No. 730, 731, 732, 733)  
Caoutchouc fluoré (Viton)  
Vitoject (KCL, Art\_No. 890)  
Butylcaoutchouc  
Butoject (KCL, Art\_No. 897, 898)
- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile  
Camatril (KCL, Art\_No. 730, 731, 732, 733)
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Caoutchouc chloroprène  
Gants en tissu épais  
Gants en cuir  
Caoutchouc naturel (Latex)
- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Indications générales.

##### · Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

· valeur du pH: non applicable

##### · Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	124 °C

· Point d'éclair 62 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): non déterminé

· Température d'inflammation: 370 °C

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

##### · Limites d'explosion:

Inférieure:	3 Vol %
-------------	---------

(suite page 8)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit: Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection**

(suite de la page 7)

Supérieure:	10,4 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	10,7 hPa
· Densité à 20 °C:	0,79 g/cm <sup>3</sup>
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 20 °C:	11 s (DIN 53211/4)
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	93,9 %
Teneur en substances solides:	3,1 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.  
Réactions aux agents d'oxydation puissants.  
Réactions aux acides.  
Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Fluorure d'hydrogène

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

**ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Inhalatoire	LC50/4 h	>333 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

**Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)

**Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)
	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4h	2,5 mg/m <sup>3</sup> (rat)
	LC50/8h	>5.000 ppm (rat)
	NOAEC	1.000 mg/l (rat)

(suite page 9)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit:** Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 9)

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique:

**Hydrocarbures, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics**

EL0/48h	1.000 mg/l (daphnia magna)
EL0/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL0/96h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)

**Hydrocarbures, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics**

EC50/48h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
ErC50/72h	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL0/48h	1.000 mg/l (daphnia magna)
LL0/96h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50/72h	>1.000 mg/l (green alge)
LC50/96h	>1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

**Hydrocarbures, C11-C14 isoalkanes, cycloalkanes, <2% aromatics**

EL50/72h	>1.000 mg/l (green alge)
LL50/96h	>1.000 mg/l (piscis)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)
NOELR/28d	0,103 mg/l (piscis)

**123-86-4 acétate de n-butyle**

EC50/24h	72,8 mg/l (daphnia magna) (DIN 38412)
EC50/96h	320 mg/l (green alge)
LC50/24h	205 mg/l (daphnia magna)
IC50/72h	648 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
EC10/18h	959 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/48h	44 mg/l (daphnia magna)
EC50/16h	959 mg/l (pseudomonas putida)
NOEC	200 mg/kg (Desmodesmus subspicatus)
EC50/72h	647,7 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (Zellvermehrungshemmtest)
	674 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LC50/96h	62 mg/l (Danio rerio.)
	81 mg/l (piscis)
	100 mg/l (Iepomis macrochirus)
	62 mg/l (Leuciscus idus) (DIN 38412)
	18 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 203)

**34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

EC50/48h	1.919 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	1.919 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	>969 mg/l (green alge)
LC50/96h	>1.000 mg/l (piscis)
	>10.000 mg/l (Pimephales promelas)
LC50/72h	>150 mg/l (piscis)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 11)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

### Nom du produit: Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 10)

- Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### · Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 13*	solvants
07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 07 00	déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs
07 07 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- Produit de nettoyage recommandé: Alcool

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant

- **14.4 Groupe d'emballage**
- ADR, IMDG, IATA néant

- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- Marine Pollutant: Non

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

(suite page 12)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2019

Numéro de version 11

Révision: 14.02.2019

**Nom du produit:** Slate-Lite Perlschutz / Slate-Lite Special Protection

(suite de la page 11)

· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <u>Indications complémentaires de transport:</u>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	néant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I      Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII      Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- Indications sur les restrictions de travail:      Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- Classe de pollution des eaux:      Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- VOC EU      741,7 g/l
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**      Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes      H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- Service établissant la fiche technique:      Laboratoire
- Contact:      Dieter Zimmermann
- Acronymes et abréviations:      RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4